



Lautrec

Bulletin d'Informations Municipales

Département du Tarn - Arrondissement de Castres

Bulletin novembre 2019

La parution du prochain Bulletin Municipal est prévue pour MAI.

Les associations qui souhaitent faire paraître un article doivent l'envoyer

Par mail à : mairie@lautrec.fr

Directeur de la publication : le maire, Thierry Bardou
Rédaction : équipe municipale
Tirage : 850 exemplaires
Photo de couverture : Sébastien Valière



Lautrécoises, lautrécois

La campagne électorale pour les prochaines municipales est ouverte depuis le premier septembre 2019. De fait, de par la loi, je n'ai pas le droit de faire de bilan, ou de parler de projets dans ce bulletin d'informations municipales.

Je tiens à remercier l'ensemble des associations de Lautrec, ainsi que tous leurs membres bénévoles pour l'engagement mis à l'organisation des différentes manifestations dans notre commune, depuis le début de l'année. Ce fut une véritable réussite, plébiscitée par grand nombre de personnes, de tout horizon, venues y participer. Grâce à vous, le dynamisme de notre commune est un lieu incontournable de notre région. Merci.

Merci également à tous pour votre patience durant les deux mois de travaux de la RD 612. L'affluence de véhicules passant par notre commune a été considérable et vous avez su faire le dos rond malgré les désagréments causés par cette déviation.

Je vous souhaite à toutes et à tous, petits et grands, de belles fêtes de fin d'années, en famille ou entre amis.

Thierry Bardou
Maire de LAUTREC

INFORMATIONS MUNICIPALES

Dates des élections municipales et inscription sur les listes électorales



Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard : **le vendredi 7 février 2020.**

Pour vous inscrire en Mairie, ou en ligne via le site : service-public.fr, merci de vous munir :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- d'une pièce d'identité

Eclairage public

Afin de réduire la facture énergétique et la pollution lumineuse, une coupure de l'éclairage public est mise en place depuis le 25 juillet 2019 de 01h00 à 06h00 dans le village et ses alentours.

Thème du fleurissement 2020 Les Jeux Olympiques

Le fleurissement occupe une place prépondérante dans l'espace public et participe activement à la qualité du cadre de vie.

Les agents du service espaces verts ne ménagent pas leurs efforts pour préparer le fleurissement estival qui sera cette année sur le thème des Jeux Olympiques. Rappelons que la plupart de nos plants sont issus d'une production municipale.

Les initiatives personnelles sont aussi les bienvenues.

Nous restons à votre disposition pour tous conseils, n'hésitez pas!!!!

Renseignements : mairie de lautrec au 05.63.75.90.04
ou mairie@lautrec.fr



Du nouveau dans les cimetières ! Les composteurs



Dans les cimetières, les dépôts de déchets végétaux sont nombreux, surtout après les cérémonies et les fleurissements saisonniers. La mise à disposition de composteurs aux communes est gratuite. En contrepartie, elles s'engagent à soutenir cette action en respectant certaines prescriptions liées à l'entretien du site. Les déchets végétaux sont donc valorisés sur place et sont transformés en compost qui sera utilisé directement dans le cimetière ou dans la commune.

Les déchets autorisés dans le composteur sont :

- les plantes et bouquets fanés,
- les feuilles mortes et les petits branchages,
- les herbes environnantes,
- les gerbes et couronnes séchées.

Les déchets interdits sont :

- les fleurs artificielles,
- les mousses des pots de fleurs,
- les films et sacs plastiques.



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.**

• **Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.**

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Dans le cadre de ce recensement, la commune de Lautrec va recruter 4 agents recenseurs. Ils devront être disponibles à compter de début janvier 2020 et ce jusqu'au 15 février 2020, être titulaires du permis B, disposer d'un véhicule personnel et avoir une excellente connaissance de la commune. Pour tous renseignements, contacter Mme Valérie FOSSAT, coordinatrice communale au 05.63.75.90.04.

Dépôt des candidatures avant le 15 décembre 2019

UN PEU DE CIVISME!!

Merci de déposer
dans ce conteneur
VOS CARTONS



PLIES ET
NON
ENTIERS



RAPPEL : horaires ramassage ordures ménagères

Afin de respecter les habitants et la propreté de notre village, veuillez respecter les horaires de ramassage mis en place par la CCLPA.

Le lundi et le vendredi : 5h00

Le mercredi (bac jaune) : 5h00

Nous vous demandons de sortir votre sac ou votre caissette la veille.

Seules les ordures ménagères du marché du vendredi sont collectées par les services municipaux.

**Pour un village
propre**



JE RAMASSE

RAPPEL

**Toute infraction à la réglementation est
passible d'une amende de 35€**

**Défense de déposer des déchets et des
encombrants au sol sous peine de
poursuites**



La déchetterie est à votre disposition :

Le Mercredi de 13h30 à 17h30

Le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Route de Puycalvel

Tél : 05.63.71.10.14

Ecole Jean-Etienne

Permis Internet

C'est quoi?

Ce dispositif permet de sensibiliser les enfants ainsi que leurs parents aux dangers d'internet afin d'en assurer un usage plus sûr et responsable.

En effet, ils ont pu évoquer, à plusieurs reprises, avec un gendarme et leur professeur, des thèmes tels que le cyber-harcèlement, les achats en ligne ou encore les rencontres virtuelles et échanger sur ces sujets.

Le 4 juin dernier, les 24 élèves de la classe de CM2 à LAUTREC ont passé l'examen du permis internet avec succès.



Distribution de **15 000 kits** de bonne conduite sur Internet



3 à 4 séances animées par un gendarme auprès d'enfants de 9-11 ans



Un examen suivi de **1 000 cérémonies** de remise du Permis Internet

Travaux : l'école a fait peau neuve !

La période estivale a permis aux services techniques d'effectuer de nombreux travaux au sein du groupe scolaire (peinture, volets, étagères...).

Des nouvelles institutrices

Trois nouvelles enseignantes ont fait leur rentrée à Lautrec en même temps que les élèves :



Christelle Terres occupe le poste de directrice. Originnaire de Toulouse, elle arrive de l'école de Guitalens. Elle y enseignait depuis 3 ans, et exerçait déjà les fonctions de directrice.



Florence Guillo a en charge la classe de CM1. Elle est originaire de Lyon, et après avoir fait de la recherche en biochimie, elle a choisi de se reconverter dans l'enseignement. Elle exerce dans le Tarn depuis 5 ans.



Alizée Bouvron est originaire de La Rochelle. Elle était en poste à Castres l'année scolaire dernière. Cette année elle partage son temps entre l'école de Lautrec le vendredi et les écoles de Réalmont et de Mondragon.

Thierry Bardou
maire de Lautrec
et les conseillers
municipaux
Vous souhaitent de
très belles fêtes
de Fin d'année



Goûter des aînés (+de 65 ans)

Mercredi 18 décembre 2019

À partir de 14h00 à l'école
Jean-Louis Etienne

Inscription au secrétariat de Mairie
avant le 13 décembre 2019

Cérémonie des Vœux

Le vendredi 17 janvier 2020
à 19h00

Salle Jacques Mazens

Travaux et aménagements



Porte de la Caussade

Réfection de la toiture de la porte de la Caussade qui présentait un risque pour la sécurité publique.

Mur de soutènement à Saint-Martin de Dauzats

Construction de contreforts afin de consolider le mur d'enceinte du cimetière de Saint-Martin de Dauzats.



Sentier botanique

Réfection complète du sentier botanique de la Salette.
Réalisation des supports par les agents des services techniques.



Les nouveautés !

La bière lautrecoise « La Louve »



Disponible quasiment chez tous les commerçants du village ou chez Benjamin Duchêne 8 chemin du Lagas 81440 Lautrec. *Contact au 06 14 66 78 82 ou à brasserielaouve@gmail.com*

Le cabinet de pédicurie et podologie

est désormais au 16 rue du St Esprit à Lautrec.
Le numéro de téléphone reste inchangé:
tél : 05.63.37.05.99



Bienvenue aux nouveaux lautrécois !



Cette année encore, le maire, Thierry Bardou, et l'équipe municipale ont accueilli les nouveaux arrivants dans les jardins de la mairie, avant une visite guidée en partenariat avec l'office de tourisme.

Cette matinée s'est terminée par le verre de l'amitié, dans la salle du conseil municipal.



BONNE RETRAITE MON ADJUDANT et un grand « MERCI »

Jean-François Fargeau... Ce tarnais d'origine, après avoir fait un passage dans la gendarmerie mobile dans le nord de la France, avait rejoint la brigade de Lautrec en 1998. Après 21 ans de présence auprès des Lautrecois notamment, il s'en va à la retraite en nous disant juste « au revoir »... Il nous reviendra rapidement dans la réserve opérationnelle et peut-être vous aurez le plaisir de le recroiser. Un tarnais en cache un autre puisque notre néo retraité a été remplacé le 16 octobre 2019 par le gendarme Franck-Edouard Gendronneau venant de l'escadron de gendarmerie mobile d'USSEL(19).



Un clin d'œil à notre adjudant Guillaume Jarry qui nous a quittés pour le département de l'Aveyron et qui est remplacé par l'adjudant Arnaud Bouissou, âgé de 38 ans, originaire d'Albi.



les nouveaux arrivants de 2019

Le gendarme Vincent Saorin âgé de 25 ans, originaire de Toulouse



Le gendarme adjoint volontaire Louis Bertho âgé de 20 ans originaire de Mont de Marsan

Actualité médiathèque

Contes en balade : 20 ans ça se fête !!!

La médiathèque de Lautrec a participé au festival « Contes en balade » organisé par la Médiathèque départementale du Tarn. Nous fêtons cette année les 20 ans de ce festival. Depuis l'ouverture de notre médiathèque en 2003, nous avons reçu de nombreux conteurs, chaque fois dans un registre différent, entre tradition et modernité. Au fil des ans, le public lautrécois a eu la chance d'écouter Gilles Bizouerne, Claudie Obin, Michel Hindenoch, ou Olivier de Robert, pour ne citer qu'eux. Cette année, nous recevions pour la première fois un conteur africain, Adama Adepoju dit **Taxi Conteur**. Son spectacle **Conteur d'eau** est conçu sur la base d'un collectage de récits de vie, mythes et légendes effectué dans 21 villes et villages du Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cap Vert, Libéria, Niger et Sierra Léone.



Pour la première fois, l'après-midi avant la séance tout public, une rencontre au collège **Les Portanelles** était organisée. Taxi Conteur, accueilli par le principal M. DALL'ACQUA, a permis aux élèves de 6ème de découvrir les contes de son pays, la Côte d'Ivoire. Il a accompagné ses récits d'un instrument traditionnel, la calebasse. Les enfants ont participé volontiers au spectacle et certains sont venus le soir, accompagnés de leurs parents, pour revoir Adama. Les élèves sortis enthousiastes de cette rencontre, vous livrent leurs réactions :

« Ce spectacle m'a beaucoup plu car ce ne sont pas des histoires qu'on entend d'habitude. » Baptiste

« J'ai bien aimé ces contes. J'aime le son. Mon histoire préférée est *la Tortue*. Je remercie Adama pour ce bon moment, et d'avoir fait

connaissance avec un conteur de Côte d'Ivoire. Merci pour ce beau spectacle. » Eléna

« J'ai aimé comment choisir sa femme, c'était rigolo et un peu vrai. » Nolhan

« J'ai adoré ce spectacle qui m'a fait rêver. Les histoires avaient de belles leçons de vie. Le conteur était génial et nous faisait participer. Tout ça en musique ! » Lucie.



A la fin du spectacle, Adama a échangé avec le public venu en nombre, il a même assuré une séance de dédicaces!

Actualités cinéma

Prochaines séances :

Salle François Delga, rue du Mercadial



Mercredi 4 décembre
à 20h30

Hors Normes

Genre Comédie dramatique
de Eric Toledano et Olivier Nakache
avec Vincent Cassel, Reda Kateb, Hélène Vincent
France - comédie - 1 h 54

Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes. Au sein de leurs deux associations respectives, ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés "d'hyper complexes". Une alliance hors du commun pour des personnalités hors normes.

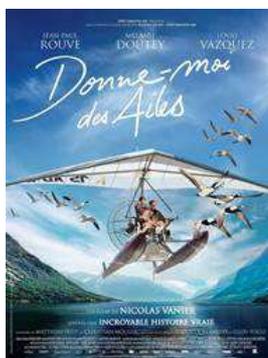


Mercredi 18 décembre
à 15h30

Shaun le mouton

Jeune public- A partir de 6ans
de Will Becher, Richard Phelan
Grande-Bretagne - animation - 1 h 30

Shaun Le Mouton revient dans une aventure intergalactique. Un vaisseau spatial s'est écrasé près de la ferme de Shaun. A son bord, une adorable et malicieuse petite créature, prénommée LU-LA. Avec ses pouvoirs surnaturels, son goût pour l'aventure, et ses rots venus d'un autre monde, elle est immédiatement adoptée par le troupeau. Mais lorsqu'une sombre organisation gouvernementale se lance à sa poursuite, bien décidée à capturer la petite alien, la ferme contre-attaque ! Shaun et le troupeau vont tout faire pour aider LU-LA à rentrer chez elle. Accrochez vos ceintures et préparez-vous pour une épopée...à se tondre de rire !



Mercredi 18 décembre
à 20h30

Donne-moi des ailes

de Nicolas Vanier
avec Jean-Paul Rouve, Mélanie Doutey, Louis Vazquez
France, Norvège - aventure, famille - 1 h 53

Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéos, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian ! Commence alors un incroyable et périlleux voyage...

Démo de maux de mots

Nous avons évoqué dans une de nos rubriques l'origine de « lès » dans Cuq-Lès-Vielmur qui vient de l'ancienne forme de « loup », « leu » que l'on trouve dans « à la queue leu leu »; lès signifie « près de ».

Donc, tout près de nous, à « Lautrec » qui viendrait de « alt rec » (haut ruisseau), au gré de nos promenades, nous irons à la rencontre des noms, de lieux ; nous ferons halte à la « borio » (la ferme), à la « Bouriette » ou « Bouriatte » (petite ferme) qui a appartenu à messieurs Joli et Gras (« En » abréviation de Mossen « monsieur ») et se serait appelée Na joli, Na gras si les propriétaires avaient été des dames (« Na » abréviation de Dona). La signification de certains noms nous paraît facile à deviner, tels Belbeze et son beau point de vue, Coustarral dont le relief présente des pentes, des côtes plus ou moins marquées. Moins évidente est l'origine du nom Le Buguet où l'eau donne à entendre un doux bruit ou de Bouriatte Fougoudran où se trouvait jadis la mare au fond du pré. Pour finir notre promenade, nous irons cueillir les grappes de Verdanel et suivrons le chemin de Salinas pour faire une halte à Bouteilles, relais sur l'ancienne voie reliant Castres à Graulhet. Si le voyage au pays des noms et de leurs origines vous tente, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Nul doute que nous trouverons, notamment grâce au formidable travail de l'abbé Maynadier, des trésors de connaissances.

Programmation culturelle

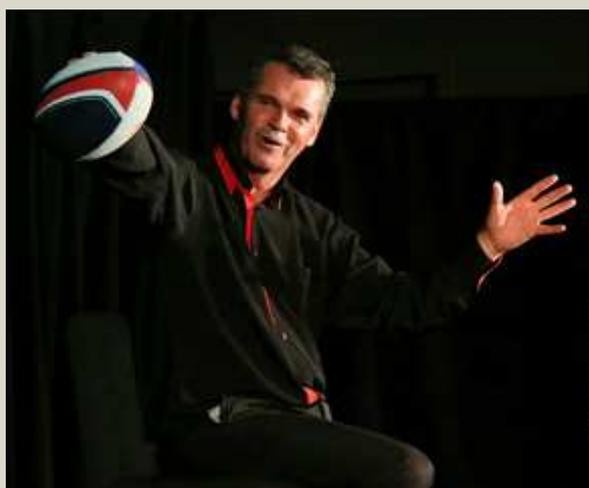
La Scène Nationale d'Albi en partenariat avec la commune de Lautrec vous propose

1/ MÉMOIRES EN SHORT

Olivier De Robert

Samedi 14 mars 2020 à 20h30

Salle François Delga



Olivier De Robert, écrivain, exerce le métier de conteur depuis plus de vingt-cinq ans, partout en France et dans le monde francophone. À côté du répertoire traditionnel et des récits historiques, il propose des créations comme ces *Mémoires en short*. L'accompagnateur en montagne, amoureux des Pyrénées, s'adresse aussi bien à un auditoire d'amateurs de sport qu'aux « gens qui n'y connaissent rien. » Car le sport ne se pratique pas qu'avec des ballons, des chaussures à pointes ou des planches de bois : il se joue dans le registre secret des émotions, multipliant à l'infini le registre des comédies et des tragédies.

Rares sont les mémoires qui n'ont pas un jardin secret aux allures d'un stade, et surtout pas celle d'Olivier de Robert. D'un passage du Tour sur un col pyrénéen à un tir de Maxime Bossis qui s'envole dans la nuit de Séville, en passant par le rugby à papa qui sent le camphre et le confit de canard, tout prend l'allure d'une épopée... Émotions garanties !

2/ ENTRE SERRE ET JARDIN

Atelier Lefevre et André

Samedi 16 mai 2020 à 16h00

Salle François Delga

Deux personnages que tout oppose se retrouvent dans un drôle de monde agricole où les objets deviennent prétextes à toutes les facéties incongrues et acrobatiques. Dans ce petit théâtre circassien sans paroles, qui se joue en plein air et en pleine herbe, le duo d'équilibristes virtuoses emmène cette variation sur le thème du Clown Blanc et de l'Auguste sur les terres d'un Buster Keaton défiant les lois de l'apesanteur.

Les deux compères bâtissent au final un étrange monde parallèle, drôle, poétique et burlesque, où tout n'est que souplesse, extravagance et émerveillement.



ARTISTES

Orianne Vigny

La Terre mère nous alimente, nous abrite, nous donne, à grande échelle.

Et à l'infini elle nourrit notre créativité.

Merci la Terre...

La Tour 81440 Lautrec

Tél : 06.15.78.37.15 ou oriannevigny@yahoo.fr





L'association Eclats de Rimes entame sa 10^{ème} année d'existence !

Eclats de Rimes a permis à de nombreux publics (enfants, personnes âgées, poètes, auteurs, amateurs de littérature...) de se rencontrer, d'échanger, de créer ensemble.

Cet été, lors de la fête du pain, l'atelier d'écriture d'Eclats de Rimes s'était installé sur la place Centrale pour écrire des haïkus, faire des illustrations qui feront l'objet d'un livret présenté au prochain Printemps des Poètes.

Cette année a été particulièrement fructueuse puisque, en plus des activités habituelles, nous avons inauguré la lecture et l'enregistrement de pièces de théâtre. Nous avons vécu, d'autre part, une aventure merveilleuse : notre association, grâce aux subventions de la CCLPA et de la mairie, que nous tenons à remercier ici, a produit un film intergénérationnel « La Team Chocolatine et la clé magique ».

Les aides financières nous ont permis de nous entourer de professionnels du cinéma. Des jeunes de



l'ALAE, des résidents des Quiétudes ainsi que des habitants de Lautrec et d'ailleurs sont devenus des acteurs durant quelques semaines et ont partagé avec un plaisir évident cette expérience cinématographique.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Lautrécois qui nous

ont ouvert leurs portes durant le tournage et tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de ce projet. Ce film a fait l'objet d'une avant-première en juillet pour les acteurs et leurs familles. Très bientôt, les Lautrécois pourront découvrir ce court-métrage qui fait écho au film tourné dans les années 50 par Louis Cros. Cette année verra, sans nul doute se réaliser, un nouveau projet dans ce domaine.

Quelques ressentis !!

« Face à l'enjeu de l'inclusion sociale et du renforcement des liens intergénérationnels, ce projet m'est apparu tant novateur qu'ambitieux.

Cette aventure a été pour moi une occasion nouvelle pour les générations de se rencontrer et de s'apprendre, soi et les autres ».



David Sargueux, animateur des Quiétudes

« Quelle n'a pas été alors ma joie, lors de ce premier stade, de me trouver face à une poignée d'adultes et d'enfants aussi motivés que

bouillonnant d'idées

et d'envie. C'était bien sûr le résultat de tout le travail préliminaire qui avait patiemment su cultiver et rapprocher les imaginaires respectifs des en-



fants et des pensionnaires des Quiétudes. « On n'écoute pas assez les enfants » était donc le credo à illustrer par une histoire naviguant entre réalisme et merveilleux ».

Jean-Louis Cros, réalisateur

Eclats de Rimes s'est enrichie depuis mai d'une nouvelle activité culturelle, « Méninges et vous », à l'initiative de Claude. Des rencontres ludiques et conviviales sont organisées en après-midi ou en soirée. Renseignements : 06.40.41.08.42.

Un autre projet autour du Scrabble est sur le point de naître. N'hésitez pas à nous contacter pour tous les détails que nous serons en mesure de vous transmettre très prochainement.

Contacts : Mary Lugan (présidente) : 05-63-70-45-83 ou mary.lugan@live.fr /

Leslie Lagarde : 05-63-50-15-72 ou leslie.lagarde@orange.fr



Saison 2019/2020
Création ? Vous avez dit création?
Demandez le programme...

Troupe de l'Isatis

«La dette de l'état » une pièce de Philippe Laperouse

Les caisses de l'Etat sont vides. Le roi Maurice dilapide l'argent dans des fêtes insensées ou pour entretenir sa maîtresse, au grand désespoir de son ministre des Finances, Jean Biture. Le souverain et son ministre inventent des solutions farfelues pour tenter de rétablir leur équilibre budgétaire. En dernier recours, ils nomment un général-en-chef des armées pour attaquer la royauté voisine de manière à s'emparer d'un butin. L'opération est un échec. Le banquier Broutille rachète la dette de l'Etat et devient Roi à la place du Roi, au grand mécontentement de l'ancienne reine qui complotte pour le renverser.

En vain.

Sur les scènes du territoire à partir de janvier 2020.

Troupe ados de l'Isatis

Deux Cluédos géants en préparation!

Un à destination des enfants, un à destination des adolescents et des adultes.

Préparez-vous à mener des enquêtes au sein du village de Lautrec. Qu'on se le dise!!

Pour plus d'informations, vous pouvez nous retrouver, à la salle François Delga, les mercredis de 14h15 à 15h45.

Les cours de théâtre ont repris! La belle histoire du théâtre de l'Isatis continue avec tous les comédiens (enfants, ados et adultes), les partenaires, les bénévoles, le soutien de la mairie de Lautrec et de la CCLPA.

Merci.

Tél : 06.43.96.19.06
ou theatre.isatis@gmail.com



vous souhaitez une bonne rentrée 2019

Pour cette nouvelle rentrée, la Maison des Jeunes et de la Culture de Lautrec vous propose ses activités pour toutes et tous, petits et grands. Des places sont encore disponibles pour certains ateliers, n'hésitez pas à vous renseigner pour les jours et heures d'activités.

Tous les acteurs et le conseil d'administration mettent tout en oeuvre pour que l'accueil dans votre MJC soit le plus agréable possible, pour cela nous avons besoin de bénévoles !

Vous pouvez nous contacter au 07 87 05 48 32 ou mjclautrec.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations supplémentaires.

Nouveauté au sein de la MJC !

Cette année, l'équipe de hockey rollers monte sa propre équipe mixte :

- Les JED'AIL Loisirs.

Nous recherchons encore des joueurs et un gardien. Le plaisir est le maître-mot de notre sport.



Vous êtes les bienvenus!!

Tél : 06.08.64.63.18
ou mjclautrec.fr



web



Ecole de musique et de chant

L'école de musique a 25 ans. D'année en année l'école a grossi pour se stabiliser à environ une centaine d'élèves. Chaque année elle développe un thème, après le « swing », en 2019/2020 l'école vous proposera de voyager à travers tous les styles de musique et leurs grands classiques. Mais personne n'est obligé de respecter cette proposition. Car la raison d'être des Musicales est d'enseigner la musique avec une pédagogie basée sur le plaisir de jouer, dans toutes les classes d'âge. Une quinzaine de professeurs y interviennent .

- **Les instruments enseignés en cours individuels sont** : accordéon - basse électrique - clarinette - flûte traversière - guitare - orgue - batterie - percussions - piano - saxophone - graille (hautbois occitan) - trompette - harpe .

- **le chant individuel.**

La chorale adultes répète tous les lundis soir à 20 h 30 (durée 1h 30)

- **Les ateliers de musiques actuelles** pour adultes et adolescents.

- **Les cours collectifs sont** : le solfège, l'éveil musical, les percussions et un atelier ludique intitulé « Découverte des instruments » qui apprend aux enfants à reconnaître des sons et comment fabriquer des petits instruments (enfants de 5 à 8 ans) chaque mercredi.

L'agenda des cours s'aligne sur celui des écoles.

Nous contacter pendant la permanence de Lucie (secrétaire) les lundis et mercredis de 17 h 30 à 20 h. Tél : 05 63 70 45 91. E-mail : musicales.de.lautrec@gmail.com

Cette école de musique est une association (loi 1901) gérée par des membres bénévoles. N'hésitez pas à rejoindre cette équipe qui travaille dans un bel esprit, alliant sympathie et efficacité.

Les Tintamarres



Les Tutti'x



Ma Case - Café Plùm : une saison estivale rondement menée !

Cet été, l'association Ma Case s'est mise en quatre pour proposer une programmation artistique à destination des villageois et des touristes qui viennent nombreux à cette période de l'année. Les festivités ont débuté par le désormais traditionnel Bal' Trad de la Saint-Jean le 22 juin. Loop trad et Ndiarz ont régalé les spectateurs et les danseurs sous les guirlandes multicolores de la place Centrale.

La saison était lancée, et elle s'est poursuivie par une série d'apéro-concerts donnés au Café Plùm tous les jours de la semaine, excepté le lundi, et ce pendant tout Juillet et Août. Ces concerts produits par des groupes professionnels ont fait voyager les usagers du café et les touristes de passage dans des univers très singuliers, tant il est vrai que la

signature de l'association réside dans la volonté d'ouverture et la découverte musicale.

Du maloya réunionnais à l'électro Klesmer, du pur blues aux chants polyphoniques, artistes et public ont vécu là des moments d'échanges assez uniques, la cour de l'ancienne école Saint-Rémi et son vénérable tilleul constituant l'écrin idéal pour ce type de partage.



Café Plùm



Strampalati

Enfin du 23 septembre au premier octobre, la "semaine italienne", concoctée par l'association a permis de toucher près de 450 élèves et 230 adultes lors d'un spectacle de théâtre-cirque intitulé "Strampalati". Concernant plus précisément le village, les écoliers de Lautrec (CE et CM) ont pu échanger avec les artistes, et grâce à une aide mu-

nicipale, assister au spectacle en journée dans un chapiteau en bois qu'ils ont découvert émerveillés. Les collèges de Vielmur et de Lautrec ont pu également participer à l'opération. La troupe de théâtre Isatis a donné en milieu de semaine son spectacle "la balade des planches" et le groupe "Alberi Sonori" a enchanté les convives du café Plùm par ses chants populaires d'Italie. Enfin le dimanche, un atelier de fabrication de pâtes fraîches et le spectacle "la loterie à histoires" sont venus conclure avec bonheur cette semaine de présence du Circ' Hulon sur le jardin du Mercadial.

En somme, l'été fut copieux et joyeusement émaillé de découvertes artistiques comme notre village sait parfaitement les vivre !

La fête à Lautrec a encore été une réussite cette année

Malgré un temps pluvieux, les Lautrécois ont été nombreux, le dernier week-end de mai, à participer aux diverses animations que nous avons prévues pour la fête du village.

Entre concours de belote, concerts, apéro-bandas, animations dans le village et à la maison de retraite, concours de pétanque, randonnée-quizz, chacun a pu y trouver son compte.

Grâce à un son maîtrisé qui a valu l'étonnement de certains et des guirlandes lumineuses (achetées grâce à l'obtention d'une subvention du Crédit Agricole) nous avons su créer une ambiance conviviale au sein du gymnase, infrastructure qui ne se prête généralement pas trop à ce genre d'événement.

Nous tenons à remercier les habitants de Lautrec, nos sponsors, la municipalité, la communauté de communes, l'association Lautrec Sport et Nature, Les Musicales et l'office de tourisme de Lautrec qui ont contribué au succès de l'édition 2019.

Pour la deuxième année consécutive, nous étions également présents au forum des associations afin de nous faire connaître, d'inviter de nouvelles personnes à rejoindre l'équipe de bénévoles et de recueillir les suggestions pour les années à venir.

La réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 13 septembre 2019 en vue de la préparation de l'édition 2020. Mais il n'est pas trop tard si vous désirez nous

rejoindre. Nous vous accueillerons chaleureusement. N'hésitez pas à vous manifester en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : comitedes-feteslautrec@gmail.com ou sur la page Facebook : comité des fêtes de Lautrec.



L'assemblée générale s'est déroulée le 22 juin 2019. Le bilan moral et financier est positif et un nouveau bureau a été élu :

Président : Valentin Pradelles

Vice-président : Antoine Rivel

Trésorier : Brice Haujard

Trésorière adjointe : Lucie Aussenac

Secrétaire : Lisa Portes

Secrétaire adjointe : Laurène Marc



l'Accueil de Loisirs La Promenade cet été 2019

Les températures élevées de cet été nous ont permis avec les enfants de 3 à 12 ans de profiter, cette année encore, du complexe d'Aquaval.



Grâce au partenariat avec la Communauté des Communes du Laurécinois Pays d'Agout, nous avons profité chaque semaine de cet espace aquatique qui s'enrichit de nouveaux jeux pour les enfants. Nous sommes également allés chercher la fraîcheur aquatique au barrage de Razisse en cette fin d'été.

Outre les activités proposées au sein de la structure, activités manuelles, jeux, activités à caractère sportif, cuisine... qui font appel au dynamisme, à la créativité, à l'esprit collectif des enfants, nous sommes allés à l'accrobranche du lac des Montagnès ou encore aux Granges à Vielmur où les enfants ont pu endosser toutes sortes de costumes avec enthousiasme.



La journée proposée avec le Comité Handiloisirs d'Albi a également remporté un vif succès. Les enfants ont, par exemple, pratiqué le foot en condition de cécité. Nous avons également planté la tente à l'Accueil de Loisirs pour permettre aux enfants qui le souhaitent de passer une nuit avec les copains et copines ou bien encore d'expérimenter le couchage sous tente et ses petits bruits nocturnes !

Cette année, en accord avec la CCLPA et l'ensemble des structures du territoire, nous avons reproposé aux enfants en sixième ou cinquième un séjour moto à Valence d'Agout. 16 jeunes ont donc pratiqué la moto mais également profité de la proximité de la piscine intercommunale pour délasser les muscles en fin de journée.

La rentrée 2019-2020

Le matin avant l'école ou le soir après l'école (7h30-8h30, 16h30-18h30), toute l'équipe accueille les enfants inscrits à l'ALAE avec diverses activités au choix pour leur permettre de se détendre après leur journée.

Pour les mercredis, un programme d'activités au sein de la structure mais aussi avec des partenaires tels que Les Quiétudes, Ma Case...est établi, affiché et envoyé par mail aux familles .

Il en est de même pour les vacances scolaires.

La journée d'accueil étant alors de 7h30 à 18h30.

Ouverture pour les vacances de la Toussaint : du 21 au 31 Octobre 2019

Ouverture pour les vacances de Noël : les 23 et 24 Décembre 2019 et les 02 et 03 Janvier 2020.





Tennis de Table

C'est la rentrée pongiste ! Le Ping a repris ses cours tous les mercredis, toujours de 14h30 à 16h et ouvert à tous. Dès 7 ans, débutants ou confirmés peuvent essayer et bénéficier des conseils du technicien diplômé. Les deux premières séances d'essai sont gratuites. Les raquettes et balles sont mises à disposition. Il n'y a plus qu'à franchir les portes du gymnase Jacques Mazens. 9 tables sont prêtes et vont vous permettre de jouer dans de très bonnes conditions. L'association est connue pour la qualité de sa formation, pour une pratique loisir ou compétition.

En vous inscrivant, vous pouvez jouer sans coût supplémentaire sur les 4 autres



sites notamment à St Paul Cap de Joux. Consultez aussi toutes les informations nécessaires sur notre site internet www.pingstpaulais.com. N'hésitez pas à joindre Kevin Louarn au 06 24 26 95 38.



Grâce à l'implication et l'esprit d'équipe de nos 68 adhérents, nous avons clôturé la saison 2018-2019 sur une très belle dynamique.

En effet, 17 équipes se sont engagées dans des compétitions départementales et régionales, avec de belles performances sportives, notamment une équipe garçon 11-12 ans engagée en coupe du Tarn et finaliste dans cette catégorie.



Tout au long de cette nouvelle saison sportive, nous allons proposer diverses manifestations avec l'aide de notre Diplômée d'Etat, Déborah Alquier:

Pour nos adhérents

Le Tournoi d'Halloween : Mercredi 23 Octobre 2019

Les Petites Raquettes Tarnaises : Samedi 23 Novembre 2019

L'Animation Noël Adulte : Lundi 16 Décembre 2019

Le Mini Tournoi de Noël : Vendredi 27 Décembre 2019



Animation parents/enfants

La fête du Club avec les finales du Tournoi Interne Adulte et l'Animation Parents/Enfants : le Samedi 6 Juin 2020

L'Animation Fin de Saison Adulte : Lundi 15 Juin 2020

Pour les non adhérents :

Animation Découverte Tennis destinée aux enfants à partir de 5 ans : Lundi 22 juin 2020 de 17 h à 19 h

Stage d'initiation pour les adultes : Juin -Juillet 2020

Sans oublier notre incontournable bourse aux jouets qui s'est déroulée le week-end du 16 et 17 novembre dernier. Nous remercions tous les nombreux déposants et acheteurs (ou visiteurs), ainsi que tous les bénévoles qui permettent au club de faire vivre cette manifestation. Un grand nombre d'entre vous a fait don des invendus qui ont été remis à la Croix Rouge à Réalmont.

Pour les personnes non adhérentes et souhaitant



Bourse aux jouets

« taper la balle », vous avez la possibilité de louer le cours extérieur en le réservant auprès du secrétariat de la Mairie (05.63.75.90.04)

Adresse du Club: tennisclublautrec@yahoo.fr

CONFRERIE AIL ROSE DE LAUTREC 20 ans!



Le vendredi 2 Août 2019 a été, pour la confrérie de l'ail rose de Lautrec, l'occasion de célébrer son 20ème chapitre et ceci bien évidemment dans le cadre de la Fête de l'Ail.

Après une année à parcourir les routes de France pour assurer la promotion de l'ail rose de Lautrec, nous avons eu le privilège d'accueillir 76 confréries lors de ce 20ème chapitre. Le repas qui nous a été servi chez la maison Viaule en présence de 240 personnes était de qualité.

Les confréries viennent à Lautrec avec grand plaisir et sont de plus en plus nombreuses à rester pour le repas du soir ; cette année, 140 personnes étaient présentes.

Cette journée, placée sous le signe de la fraternité, de l'amitié et de la convivialité a été appréciée de tous.

Nous souhaitons ici remercier le syndicat de l'Ail Rose de Lautrec pour son étroite collaboration et toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée (syndicat et confrérie réunis).

Enfin le dimanche 25 Août 2019, la confrérie de l'Ail Rose de Lautrec a été la marraine d'une nouvelle confrérie qui a vu le jour : la confrérie de l'ail violet de Cadours, à laquelle nous souhaitons longue vie.



Belle édition 2019 de la Fête de l'Ail Rose de Lautrec !

Elle avait commencé avec beaucoup de questions avec les contraintes liées à la déviation Castres/Albi, mais au final, grâce à l'implication de tous, tout a bien fonctionné.

On peut observer de plus en plus de touristes d'horizons différents. Cela est peut-être lié à l'intérêt que portent les médias sur notre territoire autour de l'Ail Rose de Lautrec, du pastel et de notre beau village, théâtre d'une belle pièce qui se joue sur deux journées, riche de convivialité et de chaleur humaine.

Une nouvelle fois, un grand merci à tous les sponsors, bénévoles et villageois qui prêtent électricité, garage, terrain pour le parking et autres ; sans vous et votre belle implication, rien ne serait possible !

J'aimerais vraiment que vous entendiez les retours des visiteurs qui apportent une grande fierté et font chaud au cœur : « Ici, les gens ont toujours le sourire, un mot gentil, de la bonne humeur, on s'y sent bien, il y a une grande convivialité ! » Tout ce que les gens rapportent, c'est VOUS ! Merci, vous pouvez être fiers.

A l'année prochaine, on remet ça... **Gaël BARDOU, président du Syndicat de l'Ail Rose de Lautrec.**



Festivaout 2019

Les bénévoles du Festiv'août peuvent être fiers de cette 17^e édition.

Ils se sont mis en quatre pour assurer la réussite de l'événement. Après plusieurs mois de préparations, les préparatifs ont été intenses les semaines qui ont précédé le festival ; et quelques jours avant le jour J, quarante bénévoles étaient sur le pied-de-guerre.

L'aménagement de la Caussade a commencé sitôt la fête du pain terminée. En une journée, le site était prêt à accueillir les artistes et le public : sono, stands de restauration et buvette, signalétique, déco.

Les habitants, les commerçants, les associations, les organismes publics : tous ont soutenu le festival, spontanément ou lorsqu'ils ont été sollicités. Et ce soutien est, comme chaque année, indispensable.

Au programme : trois soirs de concerts, du vendredi 16 au dimanche 18 août. On a pu apprécier des groupes émergents du Tarn et de la région, ainsi que des groupes venant de tous les horizons. Le festival reste fidèle à sa vocation de produire des groupes locaux et nationaux.

Les concerts se sont déroulés dans une ambiance conviviale. Au-delà de la musique, nous avons ressenti le plaisir d'être là, ensemble, sur les pierres chaudes de la Caussade. Comme chaque année, la qualité musicale est au rendez-vous, les styles sont variés, parfois inattendus, surprenants et en fin



de soirée, les groupes et le public ont le coeur à la fête.

Tout le monde se prépare maintenant à l'édition suivante en 2020. Et pour ceux qui souhaitent participer activement, ou faire des observations, l'Assemblée Générale de l'association est prévue pour le mois de novembre. Si vous n'êtes pas encore adhérent, vous pouvez contacter les organisateurs à l'adresse: info@festivaout.com.

L'association mise sur l'ouverture pour se pérenniser. Chaque année, de nouveaux adhérents rejoignent l'équipe et apportent un nouveau souffle, suggèrent de nouvelles idées ; ainsi, cette année, l'équipe a mis en place un tri sélectif efficace, et a privilégié les produits locaux et bio. Certains bénévoles dénichent de nouveaux musiciens, d'autres peaufinent la déco. Et les anciens passent le relais aux plus jeunes qui porteront le festival encore et encore.

Fête du Pain le 15 aout 2019

Encore une belle réussite!

Six boulangers nous ont honoré de leur présence, de nombreuses activités ont suscité l'intérêt des visiteurs venus nombreux.

Cette année le public a pu découvrir un film documentaire « Le moulin du bon sens », de François Sers raconté par Jean-Louis Etienne.





Mr le Vice-Consul de Russie en poste à Marseille a également fait le déplacement et a grandement apprécié le sympathique accueil lautrécois. 38 artistes, dont 7 étudiants russes, ont reçu une récompense substantielle et tous les artistes sont repartis avec un filet de trois têtes d'ail offert par



Les 7 et 8 septembre derniers a eu lieu la 10ème édition du festival artistique organisé par Les Pinceaux de Cocagne, aux côtés du 1er festival de bandes dessinées de nos amis de Lautrec Objectif Bulles.

Deux ombres ont furtivement survolé Lautrec ce jour là, celle de Jean-José Asin, bénévole de l'association et celle de José Lopez, peintre habitué de notre concours, tous deux partis trop tôt vers d'autres « horizons »... Il faut noter la présence de nos invités d'honneur, Ryton Cazenave, Anne-Marie Ruggeri, Philippe Janin et Michel Maury dont quelques oeuvres remarquables ont été présentées à la galerie Couleurs de Cocagne.

51 peintres (un record pour nous) se sont installés dans les rues, ruelles et recoins du bourg et ont traduit sur toile ou papier le patrimoine lautrécois.

Parmi eux, 13 étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de St Pétersbourg. Ces derniers étaient accompagnés par leur professeur et les responsables de l'association ISBA qui ont organisé leur venue.

le syndicat de l'ail, une boîte de sardines millésimée offerte par la « confrérie de la sardine de St Gilles Croix de Vie » partenaire privilégié de Lautrec dans le cadre des « Sites Remarquables du Goût » et un tablier de peintre offert par « le Géant des Beaux-Arts. »

L'aquarelle d'André Fialip d'Antignac, dans le Cantal, a reçu le premier prix, l'huile de Roger Fages d'Uzerche en Corrèze, a reçu le deuxième prix et l'aquarelle de Gilles Coutal, de Valence d'Albigeois (enfin un tarnais!), le troisième prix.

Uliana Zatona de St Pétersbourg est la première étudiante russe classée avec le 9ème prix. Toutes les oeuvres réalisées avec leur classement sont visibles sur le site internet www.cocagne-art.fr. Merci à la Communauté de Communes et à la municipalité de Lautrec pour leur soutien. Merci aux commerçants du village qui nous ont également bien soutenu financièrement. Merci aux bénévoles et à tous ceux que j'oublie...

Paul Vernazobres Les Pinceaux de Cocagne.



Lautrec Objectif Bulles
un joli week-end pour
une première !
C'était le 7 et 8 septembre

C'était bien,
c'était
chouette...



ATELIER du SABOTIER

Une saison de plus à l'atelier du sabotier qui a connu le succès habituel avec ses très nombreux visiteurs venant du monde entier (Australie, Russie, Amérique du Nord et du Sud, Europe) et bien sûr de la France entière.

Tous ont apprécié les animations et les expositions présentées. Il faut dire que cette année, nous avons été gâtés par le Musée des Sabots de Porcheresse (Belgique) pour un don d'une douzaine de sabots originaux et anciens. De même, une paire d'authentiques sabots de Bethmale est arrivée et vient enrichir la collection qui progresse année, après année.

Les animations

Si en 2019, nous avons pu proposer les animations traditionnelles (Vide-greniers, fête des Sabots et Outilautrec) avec des fortunes diverses, pour 2020, **nous prévoyons la fusion de la Fête des Sabots avec OUTILAUTREC début Octobre.**

Ce là entraînera plus d'animations, plus d'expositions, plus de collectionneurs, des nouveautés, des originalités... que l'ALSAM commence à préparer : les contacts sont prometteurs pour présenter l'an prochain une réalisation de premier ordre.

Toutes les personnes qui veulent participer à cette future manifestation seront les bienvenues.

ALSAM : 3 route de Roquecourbe à Lautrec.



Outilautrec 2019



Le dimanche 13 octobre 2019 : La Lautrécoise!

La Lautrécoise en chiffres ...

- 2092 participants pour cette édition 2019
- 377 pour les trails
- 484 pour les parcours VTT
- 1111 randonneurs
- 120 enfants pour l'initiation Trail

Sans oublier l'équipe de 160 bénévoles



Génération mouvement « club de l'amitié de Lautrec »



Fort de ses 220 adhérents, le club de l'amitié est de plus en plus dynamique. Depuis deux ans nous avons mis en place l'apprentissage des danses en ligne et ce cours affiche complet. Les randonnées des mardis et jeudis offrent, avec leurs différents niveaux de difficulté, la possibilité à chacun de pratiquer la marche quels que soient son âge ou sa fatigabilité. Le jeudi, randonnée de 10km en moyenne. Nous essayons de proposer des randonnées non pratiquées l'année précédente et même d'en

découvrir de nouvelles.

Bien sûr, nous conservons les jeux de société et concours de belote pour nos adhérents.

Les animations annuelles s'étoffent aussi. En plus des traditionnels repas de janvier et octobre, et autres repas de randonneurs, nous proposons un repas avec châtaignes grillées par nos soins, en novembre, et en mars 2020, un repas occitan avec poule au pot, animé par la troupe du Ganoubre qui reprendra ses meilleurs sketches. Ces deux animations sont ouvertes à tous.

Nos voyages attirent aussi puisque la Russie, prévue pour le printemps 2020, affiche complet depuis un mois. Pour septembre nous allons proposer une sortie de 3, 4 jours au pays basque espagnol, (nous sommes en train de l'affiner) et en juin, une sortie d'un jour à Sète. Nous essayons lors de nos voyages de vous faire découvrir l'insolite.

L'année 2019, nous sommes allés à Madère (île aux fleurs) puis à Villefranche de Rouergue et sa magnifique chapelle des Pénitents noirs, puis la Côte Vermeille, son train jaune et la visite de la fabrique artisanale d'espadrilles, et bien sûr, sortie en mer. Tous sont revenus enchantés, et ne demandent qu'à repartir.

Une de ces animations vous intéresse, adressez-vous à Lucette Auret 05 63 72 50 49

Courriel, michel.auret@wanadoo.fr

COEUR DE NUAGE : une action parmi tant d'autres

Gabriel, son chemin vers l'autonomie.

Gabriel est né en avril 2016, après seulement 5 mois et demi de grossesse. Aujourd'hui, Gabriel mène un autre combat, celui de l'autonomie. Il est atteint de paralysie tétra parésie spastique.

Objectif : la récupération de la marche et d'une réelle autonomie. Dans cette quête, Gabriel doit être appareillé (siège adapté, verticaliseur, motilo...) Les thérapies n'étant pas reconnues, ni toujours dispensées en France, aucune prise en charge n'est possible alors que les coûts sont importants. C'est pour cela que les parents de Gabriel ont créé l'association GOGABY, afin de récolter des fonds et ainsi, aider Gabriel sur son chemin vers l'autonomie. Une page Facebook a également vu le jour pour avoir un lieu d'échange et de soutien pour eux, mais aussi pour les parents dans la même situation qu'eux.

Malgré leur courage et leur détermination, aujourd'hui,

d'hui, un seul facteur manque : le temps, pour développer l'association, demander des soutiens ou subventions, organiser des événements, partager expériences et conseils avec d'autres parents et enfants, comme certains ont pu faire avec nous... Alors, si le cœur vous en dit...



COEUR DE NUAGE leur a remis un chèque de 1000 euros afin d'aider Gabriel.

Au fil du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2019

Excusées : Mme F. Portes donne pouvoir à Mme A. Pouilhe

Mme F. Gourlin donne pour voir à M. T. Daguzan

Absent : M. V. Desrumeaux

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

• LA COMMUNE

Le conseil municipal, avec deux abstentions (C.Cougnenc-Q.Vicente), approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'année 2018 qui présente les mêmes résultats que le Compte Administratif .

• L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, avec deux abstentions (C. Cougnenc, Q Vicente), approuve le Compte de Gestion de l'Assainissement du trésorier municipal pour l'année 2018 qui présente les mêmes résultats que le Compte Administratif .

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

• LA COMMUNE

Les résultats de l'exécution du budget 2018 de la commune sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES	RÉSULTAT/ SOLDE
Fonctionnement	1 218 032.90	1 566 634.37	+348 601.47
Investissement	413 434.07	317 436.67	- 95 997.40

Soit pour l'exercice 2018, un solde positif global: 252 604.07€

Avec les résultats cumulés des exercices antérieurs, on obtient :

Fonctionnement : + 571 129.41€€

Investissement : - 239 567.08€€

Soit un solde positif de : 252 604.07€

Le conseil municipal, avec deux abstentions (C.Cougnenc et Q.Vicente) et 14 voix pour, approuve les résultats du Compte Administratif de la commune pour l'année 2018.

• L'ASSAINISSEMENT

Les résultats de l'exécution du budget 2018 de l'assainissement sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES	RÉSULTAT/ SOLDE
Fonctionnement	40 341.59	65 183.50	24 841.91
Investissement	39 501.98	32 923.14	- 6 578.84

Ce qui donne pour l'exercice 2018 un solde positif global de 18 263.07€ Avec les résultats cumulés des exercices antérieurs, on obtient :

Fonctionnement : 212 480.20€

Investissement : +2450.63 €

Le conseil municipal, avec deux abstentions (C.Cougnenc et Q.Vicente) et 14 voix pour approuve les résultats du Compte Administratif de l'assainissement pour l'année 2018.

AFFECTATION DES RESULTATS

• SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, avec deux abstentions (C.Cougnenc et Q.Vicente) et 14 voix pour, décide de réaliser les affectations suivantes :

- Section Fonctionnement :

compte R002 : report de +286 597.33€

- Section Investissement :

compte D 001 : report de -239 567.08€€

- Compte R1068- affectation des résultats : +84 532.08€

• SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, par deux abstentions (C.Cougnenc et Q.Vicente) et 14 voix pour, décide de réaliser les affectations suivantes :

- Section Fonctionnement :

compte R002 : report de +212 480.20€

- Section Investissement :

compte D 001 : report de +2 450.63€

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux à la même hauteur que l'an passé à savoir : Taxe d'Habitation : 17.85%, Taxe Foncière (bâti) : 15.45% , Taxe Foncière (non bâti) : 109.00% et Cotisation Foncière des Entreprises 25.61%, soit une recette obtenue de 639 042€.

VOTE DU BUDGET 2019

•LA COMMUNE

Le conseil municipal, par 2 voix « contre », (C.Cougnenc - Q.Vicente) et 14 voix « pour », décide de voter le budget de la commune qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 855 529.00	1 855 529.00
Investissement	1 239 687.00	1 239 687.00
TOTAL	3 095 216.00	3 095 216.00

•L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de voter le budget de l'Assainissement qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	285 856.00	285 856.00
Investissement	250 866.00	250 866.00
TOTAL	536 722.00	536 722.00

ASSOCIATION LA PROMENADE : SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention de fonctionnement de 23 555€ à l'association La Promenade pour 2019.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide:

Article 1)- d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations de la manière suivante :

Subventions associations	2019
ALSAM	1000
Au Fil de l'Autre	500
Club des Aînés	150

Cœur de Nuage	200
Comité des fêtes	1000
Confrérie de l'Ail Rose	500
Coopérative scolaire collège	460
Croix Rouge	150
Amicale laïque	300
Eclat de Rimes	500
Ecole de rugby	0
FNACA	150
GERAHL	400
La gaule du Bagas	300
Lautrec Objectif Bulles	500
Lautrec Sport Nature	1000
Ma Case	1000
MJC	1000
Les Musicales de Lautrec	2800
Olympique Lautrécois	1300
Pains et Saveurs	600
La pétanque lautrecoise	150
Les Pinceaux de Cocagne	800
Rands Production	0
Rugby club	300
TOTAL	24 903

Article 2)- d'attribuer, de façon exceptionnelle une subvention de 400€ pour l'organisation des festivités du 14 juillet à l'Olympique Lautrécois dans la mesure où un orchestre animera le bal, à défaut d'orchestre, elle sera de 200€

Article 3)- d'attribuer à quatre associations non Lautrécoises mais qui oeuvrent dans le cadre de leurs actions pour l'intérêt général des Lautrécois : prévention routière : 300 € Cinécran : 1123 €

La Scène Nationale d'Albi : 2 000€ et Ping Pong Saint Paulais : 150€

MODIFICATION DU TARIF DU BRANCHEMENT AU RESEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de fixer le tarif de branchement au réseau d'assainissement à 2000€ ce tarif comprenant les travaux de branchement au réseau réalisés par les agents des services techniques de la commune et la taxe de raccordement.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE D'UN AGENT :

Afin de régulariser la situation d'un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles qui a vu son emploi du temps évoluer depuis 2014 pour mieux répondre aux besoins de l'école, il est nécessaire aujourd'hui de lui modifier son temps de travail hebdomadaire et de le passer sur un temps non complet de 28/35^{ème} au lieu de 26.57/35^{ème}.

Le conseil, municipal, à l'unanimité, décide:

- la suppression, à compter du 1er mai 2019, d'un emploi permanent à temps non complet de 26.57 heures hebdomadaires d'un A.T.S.E M,
- la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet de 28/35^{ème} d'un A.T.S.E.M

RENOUVELLEMENT CONVENTION MEDIA TARN

Les enfants de l'école Jean-Louis Etienne participent aux séances de cinéma organisées par Média-Tarn dans le cadre de l'opération « Ecole et Cinéma ». Cette opération est une action culturelle et pédagogique, qui vise à faire découvrir aux jeunes élèves les films du patrimoine cinématographique mondial afin de les sensibiliser au plaisir du 7^{ème} art. Afin de poursuivre cette action, le conseil municipal, à l'unanimité, renouvelle la convention « *contribution financière municipale annuelle* » fixant la participation de la commune à l'opération « Ecole et Cinéma » à 1.50€/élève/an.

RENFORCEMENT MUR DE SOUTÈNEMENT – CIMETIERE ST MARTIN DE DAUZATS

Le mur d'enceinte du cimetière de Saint-Martin de Dauzats (côté hameau de Dauzats) présente des signes d'affaissement inquiétants et il devient néces-

saire de prévoir la construction de contreforts afin de le soutenir. Deux devis ont été établis:

L'entreprise EURL Mauriés : 13 216.00 € HT

L'entreprise EURL Delpy : 13 995.63 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec une abstention (M.CARAYON) valide la proposition de l'entreprise Mauriés pour un montant de 13 216 € HT.

INGENIERIE PUBLIQUE

Dans le cadre de la loi NOTRe, l'assemblée départementale a décidé d'apporter son soutien aux communes et EPCI. Il s'agit d'aller au-delà de l'assistance technique en élargissant l'appui du département en ingénierie vers d'autres domaines d'intervention (solidarité territoriale, projet culturel, archives, jeunesse, sport, environnement ...). Conformément aux dispositions des décisions prises par l'assemblée départementale les 29 juin et 16 novembre 2018, il convient que l'intervention des services départementaux soit conventionnellement encadrée.

La population de la commune de Lautrec étant inférieure à 5000 habitants, la convention est établie sans condition financière. Toutefois, les prestations effectuées en régie par les services départementaux seront valorisées en temps et coût du personnel afin de pouvoir communiquer à la commune l'aide départementale dont elle a pu bénéficier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention d'ingénierie publique départementale.

REPRISE DE CONCESSION

Le conseil municipal doit se prononcer sur la reprise, par la commune, de trois concessions : la concession n°2 délivrée le 23 mars 1903 au nom de Capelle Césarine, la concession n°21 délivrée le 15 mai 1882 au nom de Derrouch Henri, et la concession n°23 délivrée le 24 décembre 1866 au nom de Ségur Marie. Elles sont situées dans le cimetière communal de Lautrec, ont plus de 30 ans d'existence et leur état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à reprendre, au nom de la commune, et à compter du 1^{er} mai 2019, les trois concessions précitées.

Séance du 11 juin 2019

Excusé : M. Edouard Delouvrier donne pouvoir à M. T. Bardou

Absent : M. V. Desrumaux

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN VUE DES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la composition du futur conseil communautaire du Lautrécois - Pays d'Agout, applicable à compter du prochain renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires à 39 délégués, conformément à un accord local.

ALIENATION DE CHEMINS RURAUX

La commune a été saisie de deux demandes d'achat partiel de chemins ruraux.

M. et Mme Baptiste VOURIOT souhaitent acquérir une portion du chemin rural d'En Lause qui traverse leur propriété de part et d'autre. M. Robert ALBY souhaite acquérir une portion du chemin rural de la Tomasié à Saint-Pierre, dont il est riverain. Ces deux portions de chemins ne sont plus affectées à l'usage du public. Les chemins ruraux appartiennent au domaine privé de la commune. Leur vente ne peut être décidée par le conseil municipal qu'après enquête publique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'engager la procédure pour l'aliénation d'une partie des chemins ruraux et d'organiser une enquête publique sur ces projets conformément au décret n°2015 955 du 31/07/2015 et aux articles R161-25, R161-26, et R161-27 du Code rural .

ACQUISITION DE PARCELLES

Dans le cadre de l'aliénation du chemin rural de la Tomasié à Saint-Pierre à M. Robert ALBY , la commune de Lautrec doit procéder à l'acquisition de parcelles privées. En effet, en vue de modifier le tracé du chemin rural de la Thomasié à Saint-Pierre suite à la future cession d'une partie du dit chemin, pour en assurer ainsi sa continuité, la commune doit se porter acquéreuse de parcelles privées. M. Robert ALBY accepte de céder à la commune les parcelles issues de la division de la parcelle G 229 qui seront néces-

saies au nouveau tracé du chemin et de prendre à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition amiable au prix de l'euro symbolique des parcelles qui seront issues de la division parcellaire de la parcelle cadastrée G229 et décide que les frais afférents à cette acquisition seront à la charge du vendeur.

SERVICE ESPACES VERTS : CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER:

Le service « espaces verts » connaît aujourd'hui un surcroit de travail avec l'arrivée de la période estivale et l'application de la démarche « Zéro Phyto ».

le conseil municipal, avec une voix contre (Claude COUGNENC) et 3 abstentions (Maxime MASSIES - Fabienne PORTES – Michel CARAYON), décide de créer un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement saisonnier d'activité pour la période allant du 12 juin au 31 octobre 2019.

ECLAIRAGE PUBLIC : EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE

Une réflexion a été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Le conseil municipal, avec une abstention (M.CARAYON), décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 1h00 à 6h00 sur le village et ses abords dès que les horloges astronomiques seront installées.

Séance du 31 août 2019

Excusés :

M. Edouard Delouvrier donne pouvoir à M. T. Bardou

Mme Antoinette Salmon donne pouvoir à Mme F. Portes

Absent : M. V. Desrumaux

FOURNITURES DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La commune a entamé des démarches auprès du conseil départemental afin de pouvoir faire bénéficier les enfants du groupe scolaire des repas de la cuisine du collège « Les Portanelles ». Une rencontre avec le président du conseil départemental a eu lieu du 13 juin dernier. Suite à cette entrevue, la commune a reçu par courrier la position du conseil départemental sur ce projet. Il ressort de l'étude menée par les services du département que pour permettre de fournir les repas à l'école, la demi-pension du collège doit être transformée en cuisine centrale, ce qui nécessiterait un réaménagement des locaux (création d'une laverie, d'un local « plats cuisinés à l'avance », ...) ceci pour un budget estimé à 350 000€ HT de travaux.. Cette opération, pour se faire, doit être inscrite dans le futur Plan d'Investissement des Collèges Publics (PPIC). Ce projet n'étant pas une priorité pour le conseil départemental au regard d'autres besoins sur d'autres collèges, il ne pourra pas être inscrit au PPIC avant 4 ans. Toutefois, le département propose à la commune un arbitrage différent dans le cadre d'un partenariat fort où cette dernière participerait financièrement aux travaux de façon significative c'est-à-dire à hauteur de 30%. Cet investissement d'un montant d'environ 100 000€ HT se ferait sur un terrain et une structure non communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **refuse** le partenariat proposé par le conseil départemental et par deux abstentions (Claude Cougnenc – Quentin Vicente), **demande** au conseil départemental de bien vouloir inscrire ces travaux dans le futur Plan d'Investissement des Collèges Publics.

FOURNITURE DU PAIN DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat de prestation de service auprès des deux boulangeries de Lautrec aux tarifs de 1.16 T.T.C la flûte pour la boulangerie Vialatte et 1.15 € T.T.C pour la boulangerie Marti.

RECONDUCTION DU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA FOURNITURE DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

La convention avec la société Sud Restauration est

arrivée à son terme le 5 juillet dernier. Le dossier de fourniture des repas par le collège étant toujours en cours d'instruction, la livraison des repas ne sera donc pas opérationnelle pour la rentrée de septembre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le renouvellement du contrat de prestation de service avec Sud Restauration pour la période du 02 septembre au 20 décembre 2019 au prix de 2,83 €HT le repas ..

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'UN POSTE DE GARDE-CHAMPÊTRE CHEF PRINCIPAL

Un de nos agents peut prétendre à l'avancement de grade à l'ancienneté et être nommé sur le grade de garde-champêtre chef principal. Cet agent a été inscrit, conformément à la réglementation, sur le tableau d'avancement de grade et son dossier a reçu un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste de garde-champêtre chef principal, de fermer le poste de garde-champêtre chef, et de nommer cet agent à compter du 1 septembre 2019.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE :

Un de nos agents a réussi un examen professionnel qui lui permet aujourd'hui de pouvoir prétendre à un avancement de grade. Cet agent peut être nommé au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe. Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, de fermer le poste d'adjoint administratif et de nommer cet agent à compter du 01 octobre 2019.

ACQUISITION DE PARCELLES A ST MARTIN DE BRAMETOURTE :

La commission Urbanisme-Voirie souhaite réaliser un chemin contournant le cimetière de la Bertrandié afin de rendre ce dernier plus accessible aux familles et faciliter la circulation aux abords de celui-ci. Les propriétaires riverains du cimetière, (M. Montels Serge, M. Lacroux Michel et Mme Baute Marie-Françoise), ont donné leur accord pour céder à la commune la surface nécessaire à cette création

Un plan de division, réalisé par un géomètre, a permis de détacher 3 parcelles pour une superficie de 657m².

Cette acquisition se fera à l'euro symbolique. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'acquisition de ces parcelles et précise que les frais notariés seront à la charge de la commune.

ACQUISITION MATERIEL TELEPHONIQUE

Les installations et équipements téléphoniques de la mairie et du groupe scolaire/médiathèque sont anciens (2000 pour la mairie et 2003 pour l'école /médiathèque) et présentent des dysfonctionnements. Il est aujourd'hui nécessaire de les remplacer, d'autant plus qu'en cas de panne, il devient difficile de trouver les pièces détachées permettant leur réparation. La société gestionnaire de notre parc téléphonique, la société ABERIA, nous a fait une proposition de renouvellement de ces équipements pour un montant de 5 718€ HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de la société ABERIA pour le remplacement de l'installation et des équipements téléphoniques de la mairie et du groupe scolaire/médiathèque.

DECISIONS MODIFICATIVES SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de réaliser les décisions modificatives suivantes sur le budget de la commune 2019:

- Opération achat matériel scolaire

1311- op 14 Etat et Etablissement nationaux : - 2000€

1321- op 14 Etat et Etablissement nationaux : + 2000€

-Opération acquisition matériel

2183 – op 10009 Mat de bureau- matériel info : +7000€

2313 – op 17004 Construction : - 7000€

JARDINS POTAGERS – REVISION DE LA CONVENTION DE LOCATION

Par une délibération en date du 3 avril 2006, la commune a mis à la location 6 jardins potagers situés près du lavoir. Une convention initiale avait prévu que la commune mette en place les clôtures de séparation. Or ces dernières n'ont jamais été installées. Actuellement, trois jardins sont occupés, sans recouvrement du loyer, étant donné que les dispositions prévues à la convention ne sont pas respectées.

La commission Association et Vie locale propose de modifier la convention afin de régulariser ces occupations, comme suivant :

État Civil

NAISSANCES

Hadrien PANTAINÉ CABROLIER

le 13 juillet 2019

Manon DELPAL

le 24 juillet 2019

Gabin VIAULE

le 28 juillet 2019

Maël GASC

le 5 août 2019

Léon GUIPPAUD

le 07 août 2019

Roxanne LOUVET

le 08 septembre 2019

Elyo FLEURET

le 17 septembre 2019

MARIAGES

Pascal COINTARD et Fabienne GUÉRY

le 13 avril 2019

Bernard NGUYEN-QUANG-DAT et Manivanh PHOMMACHANH

le 08 juin 2019

Clément CARRIOL et Amanda RODGERS

le 06 juillet 2019

Jérôme BURATTO et Magali JOUGLA

le 20 juillet 2019

Benjamin COLOMB et Céline BOULADE

le 17 août 2019

Yohann PUECH et Marie VERT

le 24 août 2019

Sébastien LALANDE et Elodie THOMASSIN

le 24 août 2019

ILS NOUS ONT QUITTES

Ana DE FREITAS vve DE ALMEIDA

Le 29 mars 2019

Yvette LACOMBE *Les Quiétudes*

le 7 AVRIL 2019

Henri PECH *Les Quiétudes*

le 9 avril 2019

Didier BATIGNE *Les Quiétudes*

le 11 avril 2019

- possibilité de mettre en place une clôture amovible, à la charge du locataire,
 - interdiction de pompage thermique dans les puits qui sont mis à disposition,
 - interdiction de mise en place d'un abri de jardin (parcelle située en zone N du PLU),
- Le loyer reste inchangé à savoir 100€ par an.

Le conseil municipal, avec deux abstentions (C.Cougnenc-F.Portes), valide les nouvelles conventions de location des jardins potagers.

ADHESION AU SERVICE RGPD DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DU TARN ET NOMINATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD)

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il a apporté de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rendu obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes, conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Le règlement européen impose notamment la désignation obligatoire d'un délégué à la protection des données, chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen de l'ensemble des traitements au sein de la structure qui l'aura désigné.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn (AMF81) présente un intérêt certain.

Après lecture du projet d'adhésion au service « RGPD » proposé par l'AMF81,

Après lecture du projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par l'AMF 81, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer le contrat de service « RGPD et Délégué à la Protection des données » à désigner l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn comme étant notre Délégué à la Protection des Données.

État Civil

ILS NOUS ONT QUITTES

Roland MEUNIER *Les Quiétudes*
le 12 AVRIL 2019

Clément BOURGUÉS
le 28 AVRIL 2019

Henriette BOURGUÉS vve VINCENS *Les Quiétudes*
le 19 mai 2019

Jean-Baptiste GHILÈS *Les Quiétudes*
le 21 mai 2019

Yvonne PRADELLES vve REQUIS
le 26 mai 2019

Eva VIALAS vve VIGUIER *Les Quiétudes*
le 17 juin 2019

Anne-Marie BREIL vve RIO *Les Quiétudes*
le 22 juin 2019

Elie PEZET *Les Quiétudes*
le 12 juillet 2019

Michelle COURDIER *Les Quiétudes*
le 12 juillet 2019

Bernard SAMPOUX
le 12 juillet 2019

Rolande GUITTARD vve VIEU
le 01 août 2019

Jacqueline PASQUIER vve JOYCE *Les Quiétudes*
le 10 août 2019

Emile GARCIA *Les Quiétudes*
le 23 août 2019

Maria do Carmo SOARES FERREIRA vve FERREIRA
le 5 septembre 2019

Suzanne ROFÈS vve BARDOU *Les Quiétudes*
le 11 septembre 2019

Odette ROSSIGNOL vve MAS *Les Quiétudes*
le 17 septembre 2019

Isabelle CéCHET vve CAPELLE *Les Quiétudes*
le 23 septembre 2019

Georgette NESPOULOUS vve GALAUP *Les Quiétudes*
le 30 septembre 2019

FABRIES Pierre
le 29 septembre 2019

MARQUIER Paul
le 06 octobre 2019

Un bilan financier satisfaisant... mais A quel prix?!

Le mandat qui s'achève n'a vu aucune réalisation d'ampleur se concrétiser malgré des promesses de campagne mettant en avant, entre autres, « l'aménagement de la place des marronniers et la création d'une salle festive ». De plus, alors que des compétences communales ont été transférées à la communauté de communes (entraînant de fait une atténuation de charges), pas de bénéfice pour les laurétois, au contraire, nous avons subi une augmentation d'impôts !

Des annonces.... mais ... rien ...

Promesses de campagne, annonces en Conseils, dans le bulletin municipal, la presse, les réseaux sociaux...

Cantine : « Nous privilégierons une alimentation moins industrielle »... Certes, une amélioration a été portée dès le début du mandat sur les repas de nos enfants. **Malheureusement, elle ne concerne que le pain** qui est acheté chez nos deux boulangers locaux. Une solution a été annoncée voilà plusieurs années, **se fournir en repas auprès du collège voisin**. Malheureusement, nous ne comptons plus le nombre de conseils d'école et municipaux où vous nous promettez que le prochain sera le bon...

« **Pas de pétrole mais des idées** » Quand vous nous annoncez pouvoir assurer l'arrosage du terrain de foot grâce à un puits « gratuit » négocié lors des travaux de forage du chauffage géothermique de l'école. **Il semble que malgré l'annonce, le temps et le matériel investi, le stade soit toujours arrosé par de l'eau potable...**

Au printemps 2018, vous annoncez la réfection de la rue du Mercadial pour le mois de septembre de la même année. **Une étude a été faite (et payée)**, des marquages ont été portés sur la chaussée puis... plus rien...les marquages se sont estompés et rien n'a changé dans la rue, faute d'un mauvais montage de dossier.

Où en est-on de la boucherie ? Depuis l'attribution de la maîtrise d'œuvre il y a plusieurs mois, nous n'avons plus aucune information sur ce dossier qui intéresse au plus haut point les laurétois.

Sa concrétisation devait intervenir avant la fin du mandat...

Verrons-nous un premier coup de pelle ou la pose d'une première pierre ?

C'est dans ce contexte, après avoir fait **une réunion** avec les professionnels de santé laurétois, que vous nous annoncez, via un communiqué de presse, **et sans avis préalable du conseil municipal** : « **la municipalité de Lautrec a décidé** de créer un lieu commun à l'ensemble des professionnels de santé de notre commune. » « **cette structure sera opérationnelle fin 2021** ». Soit en moins de deux ans. Ambitieux, quand on connaît la difficulté de monter un projet de cette ampleur.

« Pas de décision sans vous concerter » « Nous mettrons en place les outils de concertation comme le référendum communal ».

Il semble que ces engagements se soient perdus puisque **à part le questionnaire en trompe-l'œil concernant la boucherie**, aucune consultation n'a été malheureusement soumise aux laurétois.

Enfin, n'oublions pas **la fermeture de classe à notre école** lors de la rentrée 2018 consécutive, dit le directeur d'académie, à : « **une mauvaise gestion territoriale** » qui, non anticipée, n'a pas pu conduire à des ententes de bon sens avec les autres communes. Quelles mesures sont prises pour faciliter l'installation des familles ?

Le PLUI devait être en place avant la fin du mandat. **Qu'en est-il ?**



Heures d'ouverture Mairie

Lundi de 8h30 à 12h15
 Mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
 Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30
 Jeudi de 8h30 à 12h15
 Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
 Samedi de 9h00 à 12h00

 **05.63.75.90.04**
 mairie@lautrec.fr

Heures d'ouverture Médiathèque municipale

Mercredi / 10h - 12h & 14h - 18h
 Jeudi / 17h - 19h
 Vendredi / 9h - 12h
 Samedi / 9h30 - 13h
 **05.63.75.04.30**

Permanence Mission Locale

Maison de Services au Public
 CCLPA Maison du Pays - 81220 SERVIES
 Les 2ème et 4ème mardis du mois
 de 14h à 17h30
 **05.63.70.52.67**

Heures d'ouverture Déchetterie



Route de Puycalvel
 Mercredi de 13h30 à 17h30
 Samedi de 9h à 12h
 et de 13h30 à 17h30
 Pour tous renseignements
 **05.63.71.10.14**

Permanence ADMR



20 rue du mercadial
 Mercredi et vendredi de 9h à 12h
 **05.63.70.40.86**
 lautrec@fede81.admr.org

Heures d'ouverture Office de Tourisme



Nov. / Déc. / Jan. / Févr. / Mars : Mardi au samedi
 9h-12h30 et 14h-17h
 Avril / Oct. : Mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h-17h30
 Mai / Juin / Sept. : Mercredi au samedi 9h30-12h30
 et 14h-18h / Mardi et dimanche 14h-18h
 Juillet / Août : Tous les jours 9h30-12h30 et 14h-18h30
 **05.63.97.94.41**

Permanence assistante sociale

Conseil Général



Mardi matin de 9h30 à 12h00
 Sur rendez-vous uniquement
 **05.63.42.82.60**

M.S.A.



2ème mercredi du mois
 de 9h00 à 11h00
 **05.63.21.61.39**



Croix-Rouge vestiaire

L'antenne Croix-Rouge de Lautrec reçoit vos dons :
 habits, jouets, couvertures, chaussures...
 dans une salle de la cour de la mairie
 1er mercredi tous les 2 mois
 de 14h à 17h

Mairie de Lautrec, dans la salle des permanences
 située au 1er étage, face à l'escalier

Associations lautrécoises

SPORTS ET LOISIRS

● Dojo Lautrec

Karin Halvorsen
06.45.30.35.76

● La Gaule du Bagas (Pêche)

Alain Vié
05.63.74.36.90

● Olympique Lautrécois de Football et école de foot

Sébastien Carlu : 06.32.67.11.32 Ou
Jérôme Ayral : 06.98.00.18.18

● Tennis de Table

Francis Malige
06.86.85.94.93

● Relais de Brametourte

Mme Gastou
05.63.75.30.31

● Rugby Club Lautrécois

Guillaume Bourgues
06.87.61.33.25

● Société de Chasse

Richard Roger
06.17.24.22.29

● Société de Pétanque

Arnaud Monsarrat
06.81.27.89.08

● Tennis Club Lautrécois

Caroline Vidal
06.75.12.53.42

● Union Sportive Vielmuroise (école de rugby enfants)

Daniel Yvonneau
06.79.78.55.22

● Basket loisir

Sabine Sogne
06.68.31.73.79

● Lautrec Sport Nature

Nicolas Boutié
06.45.45.69.26

ENFANCE

● Accueil de Loisirs

« La Promenade »

bureau
05.63.75.30.54

● Les Petits Meunier (association de parents)

Pauline PY 07.77.31.17.31

DIVERS

● Conseil Paroissial

Josette Salvayre
05.63.75.90.53

● FNACA

Albert Auriol
05.63.75.32.09

● Génération mouvement

Lucette Auret
05.63.72.50.49

● Site Remarquable du Goût

Véronique Decroix
05.63.97.94.41

● Des Pas Des Bêtes

Jérôme Lacourte
06.10.78.64.13

CULTURE

● Comité des Fêtes

Valentin et Loïc Pradelles
06.42.42.44.24 ou 06.89.28.62.65

● Drôles d'Idées (Arts du cirque)

Christophe Euriot
05.63.75.37.45

● Eclats de Rimes

Mary Lugan
05.63.70.45.83

● Au Fil de l'autre

Marie-Neige Roussel
06.72.78.03.82

● GERAHL

Antoine Audouy
06.33.93.72.10

● Les Musicales

Jacques Moysset
05.63.70.45.91

● Ma Case

Loïc Edline
05.63.70.83.30

● Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Jacques Valière
05.63.75.94.92

● Pains et saveurs

Nadine Guy 06.20.62.95.26

● Pinceaux de Cocagne

Mathilde Vernazobres,
05.63.58.31.91

● Lautrec Objectif Bulles

Fabrice Fombeur
06..69.55.96.88

● Sauvegarde des Anciens Métiers

Alain Bonnafous
05.63.70.62.36

● Si and Si

Emilie Coste
06.38.89.26.57

● Théâtre de l'Isatis

Gisèle Bastié
06.43.96.19.06

● Rands Productions

François Sers
06.48.28.41.24

● SAN SAN

Tokiko Mikori
06.48.86.73.24

SOCIAL

● Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Gabrielle Verdeil
05.63.70.40.86

● Antenne Croix-Rouge

Jean-Luc Faupin
05.63.55.59.77

● Coeur de nuage

Viviane Ducrès
05.63.75.39.94

● Les Quiétudes

Jean-Christophe Delaunay
05.63.82.14.00

AGRICULTURE

● Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs (CCJA)

Grégory Galzin
05.63.75.00.15

● Confrérie de l'Ail Rose

Secrétariat 05.63.74.30.68 ou
Robert Pagès 05.63.58.21.03

● Syndicat de Défense du label rouge

Gaël Bardou
05.63.75.90.31



Recette gagnante 2019
Tarte « Fleur d'Ail Rose de Lautrec »
par Geneviève CARAYOL



Ingédients : 1 pâte brisée, courgettes du jardin, 1 à 2 oignons de Trébons, 5 grains d'Ail Rose de Lautrec, 1 œuf, 1 cuillère à soupe de crème fraîche, sel, poivre et huile de tournesol + pour la décoration : fleurs et pignons

Préparation :

- 1) Après avoir bien lavé tous les légumes, couper les courgettes en petits dés et émincer les oignons
- 2) Faire revenir les courgettes, les oignons et l'Ail Rose de Lautrec dans une poêle bien chaude avec un filet d'huile de tournesol (3 à 4 minutes seulement)
- 3) Mixer le tout grossièrement, ajouter l'œuf, la crème fraîche, du sel et du poivre
- 4) Étaler sur la pâte, faire cuire à four chaud (200°C)
- 5) Décorer avec des fleurs d'ail, de mauves et des pignons de pin



Vos idées nous intéressent.

Une boîte à idées a été mise en place dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer vos suggestions, vos souhaits...

Idées, suggestions :



.....

.....

.....

.....

.....

.....



Ville de Lautrec

18 Rue du Mercadial - 81440 LAUTREC

Tel : 05.63.75.90.04

E-mail : mairie@lautrec.fr